

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (07/03/2013)	C	C	L	C	Rapport reçu le 09/03/2013.	
1.2.	Rés. 10/09	Questionnaire d'application	20/02/2013	C	C	C	C		
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 01/02	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	07/03/2013	C	C	C	C		
		Marquage des navires ²		C	C	C	C		
		Marquage des engins ²		C	C	C	C		
		Marquage des DCP				C	C		
		Fiches de pêche à bord ²		C	C	C	C		
2.2.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	07/03/2013	C	C	C	C		
2.3.	Rés. 12/13	Mesures légales et administratives pour appliquer la fermeture spatiale	Pour LL 18/12/2012	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de palangrier actif en 2012.	
2.4.			Pour PS 17/09/2012	C	C	L	C		
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	L	C	L	P/C	Certaines informations obligatoires manquantes : type de navire, IRCS, TB, principales espèces-cibles.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	P/C	P/C	C	C		
3.3.	Rés. 12/11	Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	P/C	P/C	C	C		
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007		N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ciblant l'albacore et l'espardon.	
3.4.	Rés. 07/02	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	C	P/C	C	C		

¹ C = conforme ; N/C = non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m si ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	C	P/C	C	C			
3.6.	Rés. 12/07	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucune licence délivrée à un navire étranger en 2012.		
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/A	N/A					
3.8.		Information des accords d'accès	07/03/2013			N/A	N/A			
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 06/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 15 m de LHT	Depuis le 01/07/2007	C	P/C	C	P/C	Seulement 29 navires équipés de SSN satellite.		
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06 Navires > 15 m	C	C	C	C			
4.3.	Rés. 12/13	Résumé des données SSN ²	07/03/2013	N/C	N/C	C	C			
5. Statistiques obligatoires										
5.1.		Captures nominales								
		• Pêcheries côtières	30/06	C	C	C	C			
		• Pêcheries de surface	30/06	C	C	C	C			
		• LL	Provisoires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de palangrier actif en 2012.	
			Finales	30/12	N/A	N/A	N/A	N/A		
5.2.		Prises et effort								
		• Pêcheries côtières	30/06	L	P/C	N/C	N/C			
		• Pêcheries de surface	30/06	L	P/C	N/C	N/C			
		• LL	Provisoires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de palangrier actif.	
			Finales	30/12	N/A	N/A	N/A	N/A		
5.3.	Rés. 10/02	Fréquences de tailles								
		• Pêcheries côtières	30/06	L	P/C	L	P/C	Données pas selon la grille CTOI. Moins d'un poisson mesuré par tonne de captures		
		• Pêcheries de surface	30/06	L	P/C	L	P/C	Données pas selon la grille CTOI.. Moins d'un poisson mesuré par tonne de captures		
		• LL	Provisoires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de palangrier actif en 2012.	
			Finales	30/12	N/A	N/A	N/A	N/A		
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)								
		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire.		
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
		DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI										

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
6.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins	30/06	N/C	N/C	L	P/C	Captures pas par espèces. Données de prises et effort et de tailles pas déclarées.	
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010	C	C	C	C		
6.3.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines ²	07/03/2013	C	C	C	C		
6.4.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de palangrier actif en 2012.	
6.5.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
6.6.	Rés. 10/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de palangrier actif en 2012.	
6.7.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	N/A	N/A	N/A	N/A		
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (08/02/2012)	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ni ressortissant national identifié dans des activités de pêche supposées INN. activités de pêche.	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8. Transbordements									
8.1.	Rés. 12/05	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A	Pas de palangrier actif en 2012.	
8.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	01/02/2013			N/A	N/A		
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	07/03/2013	N/C	N/C	C	P/C	A signalé des difficultés de déclaration.	
9.2.		• 5% obligatoire, en mer ($\geq 24m$) ²	Depuis le 01/07/2010	P/C	P/C	C	P/C	Couverture inférieure à 5%.	
9.3.		• 5% progressif, en mer ($< 24m$)	2013	N/C	N/C	C	P/C		
9.4.		• 5% progressif pour les débarquements artisanaux ²	07/03/2013	C	C	C	C	Couverture supérieure à 10%.	
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/C	N/C	N/C	N/C	A signalé des difficultés de déclaration.	
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés.	Rapport 1 ^{er} semestre	01/04	N/A	N/A	N/A	N/A	N'importe pas de patudo.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
10.2.	01/06	Rapport 2 ^e semestre	01/10	N/A	N/A	N/A	N/A		
10.3.		Rapport annuel ²	07/03/2013	C	C	C	C	N'exporte ni ne réexporte de patudo.	
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	N/A	N/A	N/A	N/A	N'exporte ni ne réexporte de patudo.	
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire étranger n'a fait escale dans ses ports en 2012.	
11.2.	Rés. 10/11	Liste des ports désignés	Au 31/12/10	C	C	C	C		
11.3.		Autorité compétente désignée		C	C	C	C		
11.4.		Périodes de notification préalable	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
11.5.		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire étranger n'a fait escale dans ses ports en 2012.	
11.6.	Refus de demande d'entrée au port	Depuis 01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A			

Commentaires sur le niveau d'application par la R.I. d'Iran des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA09 en 2012.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par la R.I. d'Iran des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 9^e session en 2012, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à la R.I. d'Iran par le président de la Commission dans un courrier daté du 26 avril 2012.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Résolution 06/03 (SSN) : Notant les difficultés rencontrées par la R.I. d'Iran en veillant à ce que le SSN soit mis en œuvre sur tous ses navires conformément à la présente résolution, le CdA EXHORTE la R.I. d'Iran à poursuivre ses efforts pour améliorer la situation l'année prochaine, en étendant le niveau de couverture du système. |
| <ul style="list-style-type: none">• Résolution 09/02 (plans de développement des flottes) : Notant que l'Iran n'a pas indiqué l'origine des navires inclus dans son Plan de développement des flottes, comme requis, le CdA EXHORTE la R.I. d'Iran de fournir ces informations dès que possible. |
| <ul style="list-style-type: none">• Résolution 11/04 (Programme régional d'observateurs) : Tout en prenant note des difficultés rencontrées par la R.I. d'Iran à respecter les niveaux minimaux de couverture d'observateurs sur les navires de moins de 24 m de longueur hors tout, exigée par la présente résolution, le CdA ENCOURAGE la R.I. d'Iran à poursuivre ses efforts pour améliorer la situation pour l'année prochaine. |

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de l'Iran.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par la R.I. d'Iran des mesures de conservation et de gestion de la CTOL, identifiés par le CdA10 en 2013.

Après examen du Rapport d'application 2013 de la R.I. d'Iran, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Seulement 2% des navires de 15m et plus sont suivis par un SSN satellite, contrairement aux exigences de la rés. 06/03. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas déclaré les données de prises et effort des pêcheries artisanales et de surface, comme exigé par la rés. 10/02. Données de fréquences de tailles partiellement déclarées. |
| <ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni le rapport d'observateurs, comme exigé par la rés. 11/04. Couverture d'observateurs inférieure à 5%. |